

Les allergènes des confiseries et autres douceurs de la Chocolaterie Colombet



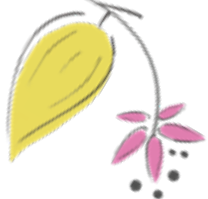
	Gluten ¹	Œufs	Lait	Arachides	Fruits à coques ²	Soja sans OGM 0.01%	Sésame	Sulfites ³
Carrément bon	blé		x		noisettes			
Pâte à tartiner			x		noisettes	x		
Biscuit Rocher Café/ Chocolat		x			noisettes, amandes			
Clémentines confites			x			x		x
Pomme	blé		x		noisettes, amandes			
Rocher praliné noir			x		amandes	x		
Rocher praliné lait			x		noisettes	x		
Bouchée noisettes	blé		x		noisettes	x		
Sucette ourson lait			x					
Ourson guimauve chocolat ou vanille - chocolat noir			x					
Ourson guimauve chocolat ou vanille - chocolat lait			x					
Brochette de guimauve			x					
Barre sésame	blé		x		amandes	x	x	
Nougat traditionnel		x			noisettes, amandes, pistaches			

¹ Céréales contenant du gluten: Blé, Seigle, Orge, Avoine, Epeautre, Kamut,...

² Fruits à coques : Amandes, noisettes, noix, noix de cajou, noix de pécan, noix du Brésil, Pistaches, Noix de Macadamia et Noix du Queensland.

³ A mentionner uniquement si la quantité d'anhydride sulfureux et sulfites est supérieure à 10mg/kg de produit fini.





Les allergènes des confiseries et autres douceurs de la Chocolaterie Colombet



	Gluten ¹	Œufs	Lait	Arachides	Fruits à coques ²	Soja sans OGM 0.01%	Sésame	Sulfites ³
Caramel nature			x					
Caramel Fleur de sel, Pineau des Charentes			x					
Caramel Sel de Gué- rande			x					
Caramel Café			x					
Caramel Vanille			x					
Caramel Chocolat			x					
Caramel Abricot			x					
Caramel Chocolat Orange confite			x					
Caramel Framboise			x					
Caramel Pétales de Violette			x					
Caramel Pétales de rose			x					
Caramel Nougat Pistache		x	x		amandes, nougat, pistaches			
Plateau 6 verrines		x	x		amandes, noisettes	x		

¹ Céréales contenant du gluten: Blé, Seigle, Orge, Avoine, Epeautre, Kamut,...

² Fruits à coques : Amandes, noisettes, noix, noix de cajou, noix de pécan, noix du Brésil, Pistaches, Noix de Macadamia et Noix du Queensland.

³ A mentionner uniquement si la quantité d'anhydride sulfureux et sulfites est supérieure à 10mg/kg de produit fini.

